

Quand le contribuable choisit son œuvre d'art

Beat Kappeler dans: Le Temps, Samedi 21 mai 2005

Le bien public anime beaucoup d'esprits, et c'est très bien ainsi. Bill Gates redouble de générosité à travers la Fondation Bill et Melinda Gates. Mais comment mobilise-t-elle ces sommes considérables, plus de 40 milliards de francs en tout? Bill Gates avait transféré une partie notable de ses actions de Microsoft dans cette fondation. Ce n'est donc pas cette entreprise, richissime elle aussi, mais un de ses propriétaires qui fait du mécénat. Et c'est exactement le chemin à suivre. Les entreprises elles-mêmes ont un but bien précis, celui de produire quelque chose, de le vendre et de gagner de l'argent avec. Faire du mécénat doit rester étranger à ce circuit productif. Les sociétés aux actionnaires nombreux surtout, et dont les actions sont traitées sur les marchés publics, ne devraient pas poursuivre des projets culturels ni même sociaux. Leur politique sociale doit se concentrer sur leurs employés et leurs familles, ce qui est déjà un vaste champ d'activité. Le reste, c'est l'affaire des actionnaires, des propriétaires donc qui tirent des dividendes et des plus-values de la bonne marche de l'entreprise. Cette séparation très nette des compétences profite à l'entreprise et à la culture ou au social. Car l'entreprise évite ainsi des débats stériles entre actionnaires sur de telles affectations et elle ne prend pas parti sur ces terrains souvent minés. L'art et le social, de leur côté, peuvent financer des projets souvent plus risqués, plus variés, moins conformistes si ce sont des individus qui les soutiennent, plutôt qu'une entreprise dont les gestionnaires sont astreints au bon sens courant.

L'Etat est souvent lui aussi un de ces mécènes dans les domaines de l'art ou du social, d'une manière directe évidemment, ou indirectement, quand il accorde des déductions d'impôt aux contribuables mécènes. Mais les débats autour des soutiens étatiques directs font souvent rage. Un jeune Zurichois, Jürg de Spindler, défend une issue intéressante (www.onepercent.ch). Selon lui, l'Etat devrait s'engager à réserver 1% de ses dépenses à des fins culturelles ou sociales. Les contribuables pourraient, sur leur déclaration d'impôt, choisir l'œuvre à laquelle leur contribution devrait être versée. On évacuerait ainsi des discussions infructueuses comme celle que vient de subir Pro Helvetia, et les œuvres d'entraide devraient se soumettre à un vote implicite, mais lourd de conséquences. A débattre!

Le mécénat public se concrétise souvent par de belles constructions, pour des musées par exemple. Ainsi la plage de Bellerive à Lausanne pourrait accueillir un nouveau Musée des beaux-arts. Il y a deux mois, on pouvait admirer dans les journaux des simulations de la construction envisagée. Cependant, il faut le répéter ici: les projets généreux de ce genre sont trop souvent réalisés au détriment des espaces publics. Les villes doivent tabler sur une énergie énorme, des dépenses considérables, voire des héritages heureux, pour se constituer des places publiques, des parcs, des espaces libres, accessibles à tous. Et certaines autorités sacrifient le tout pour le premier projet venu. Ce n'est pas encore le cas à Lausanne. Mais le nouveau Stadttheater de Saint-Gall a dévoré une partie du parc public de la ville, Zurich est bombardée d'une bonne dizaine de projets pour bétonner le Kasernenareal, la plus grande et la dernière superficie publique libre, Berne envisage d'abattre une partie de l'énorme forêt de Bremgarten pour y construire des logements, après avoir déjà morcelé l'endroit avec l'autoroute qui le traverse. Je pense que l'art de faire du bien signifie dans ces cas ne rien faire.

Une générosité bienvenue a été dispensée à un ouvrier accidenté dans une usine de papier à Cham. Il y a cent ans on se serait frotté les yeux. Songez: les services sanitaires de l'entreprise ont découvert l'homme, lui ont prodigué les premiers secours, avant qu'un hélicoptère ne transporte l'ouvrier et qu'il ne soit soigné à l'hôpital universitaire de Zurich. Notre système de santé accorde ce traitement à l'ouvrier comme au dirigeant, et j'en suis extrêmement fier. Mais je refuse les cris de protestation qui réclament le maintien du remboursement des médecines naturelles par ce même système. Celui-ci doit être en mesure de soigner les cas graves, et pour tout le monde. Mais le reste n'est pas affaire de bien public.